



Visite d'État du président de la République et de Madame Brigitte Macron au Royaume du Maroc

DU LUNDI 28
AU MERCREDI 30 OCTOBRE 2024



DOSSIER DE PRESSE

@EMMANUELMACRON @ELYSEE

À l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le président de la République et Mme Brigitte Macron effectueront une visite officielle au Royaume du Maroc du lundi 28 au mercredi 30 octobre prochain. Cette visite d'État s'inscrit dans l'ambition de refondation du partenariat d'exception qui lie nos deux pays.

La France et le Maroc entretiennent des relations diplomatiques denses. Ces liens sont marqués par un dialogue régulier depuis les années 1990. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, avait choisi la France pour effectuer sa première visite d'État à l'étranger en mars 2000. Le renforcement du dialogue politique s'illustre par la tenue de Rencontres de haut niveau (RHN) mises en place depuis 1997 et qui se tiennent régulièrement à niveau des chefs de gouvernement. Ces réunions ont abouti à la conclusion de nombreux accords de partenariats dans le domaine de la jeunesse, l'insertion professionnelle, la formation et l'emploi, le développement économique et la compétitivité des territoires, la décentralisation et la mobilité, le climat et l'environnement, la projection commune vers l'Afrique.

HISTORIQUE DE LA RELATION BILATÉRALE

La relation bilatérale de la France et du Maroc est remarquable de par sa longévité et sa proximité.

Les relations diplomatiques sont anciennes. La France a été au XIV^e siècle le premier pays européen à envoyer un consul au Maroc.



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A FAIT CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR M. LARBI JAWA, VÉTÉRAN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

La France n'oubliera jamais les 73 000 soldats marocains qui, à la veille du débarquement de Provence, ont fait partie intégrante de l'armée de libération. C'est le sens de la cérémonie de commémoration du 80^e anniversaire du débarquement de Provence, le 15 août 2024, au cours de laquelle le président de la République a fait Chevalier de la Légion d'Honneur M. Larbi Jawa, vétéran de la Seconde guerre mondiale, en présence du chef du Gouvernement marocain M. Aziz Akhannouch, représentant Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

De 1939 à 1945, 73 000 soldats marocains ont apporté un concours sans réserve à la France dans son combat contre la tyrannie. En Provence, ce sont trois groupements de Tabors marocains qui ont libéré Aubagne, le 21 août 1944, faisant ainsi sauter un verrou pour la reconquête de Marseille.

En reconnaissance des sacrifices consentis par son peuple pour soutenir l'effort de guerre, le Sultan Mohammed V est fait compagnon de la Libération par le général de Gaulle. La frégate « Sultan Moulay Ismail » de la Marine Royale participe aux cérémonies du 15 août, accompagnée d'un contingent d'anciens combattants marocains.

Nous avons construit depuis l'indépendance du Maroc un partenariat d'exception. Il n'a pas d'équivalent, ni pour la France, ni pour le Maroc. Il repose sur des liens très denses, à tous les niveaux, et sur une grande confiance. Ces liens ne cessent de se développer chaque jour, grâce aux millions de Marocains et Français qui, ensemble, vivent, dialoguent et entreprennent.

— PRÉSENCE FRANÇAISE AU MAROC

- Ambassade de France à Rabat
- Consulats généraux de France à Agadir, Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat et Tanger
- 42 établissements scolaires
- 12 antennes de l'Institut français
- **La communauté française au Maroc est la plus nombreuse des trois pays du Maghreb, et la 9^e au rang mondial, avec 53 562 inscrits (2023).**

LES RELATIONS BILATÉRALES

Nos relations bilatérales sont excellentes, marquées par un dialogue régulier et au plus haut niveau depuis les années 1990. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a effectué sa première visite d'État à l'étranger en France en mars 2000 et s'y rend régulièrement pour des visites privées. Le président de la République s'est rendu au Maroc en juin 2017, pour sa première visite bilatérale hors d'Europe, puis en novembre 2018 pour l'inauguration, aux côtés de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de la ligne à grande vitesse reliant Tanger à Kenitra, fruit d'un partenariat bilatéral entre la SNCF et l'ONCF.

Les Rencontres de haut niveau (RHN) se tiennent régulièrement au niveau des chefs de gouvernement. Mises en place depuis 1997, elles ont permis de rapprocher notre dialogue politique du niveau de celui que nous entretenons avec nos partenaires européens les plus proches. Elles témoignent de la solidarité de la France avec le Maroc. Après la XIII^e RHN à Rabat le 15 et 16 novembre 2017, la XIV^e RHN s'est tenue à Paris le 19 décembre 2019 en présence des deux chefs de gouvernement et d'une importante délégation ministérielle comprenant dix ministres de part et d'autre. À cette occasion, 22 accords de partenariat ont été signés afin de mettre en œuvre les cinq axes de coopération majeurs identifiés : la jeunesse, l'insertion professionnelle, la formation et l'emploi, le développement économique et la compétitivité des territoires, la décentralisation et la mobilité, le climat et l'environnement, la projection commune vers l'Afrique.

La relation bilatérale est dynamique et nourrie par des échanges de haut niveau réguliers (voir en annexe la liste des visites officielles françaises au Maroc). Au premier semestre 2024, les ministres français des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Économie, du Commerce extérieur et de l'Agriculture se sont rendus au Maroc. Les ministres marocains des Affaires étrangères, de la Transition énergétique, de l'Enseignement supérieur et de la Culture sont venus en France.

Dans le cadre de ce partenariat d'exception, la France a marqué son attachement constant aux enjeux de sécurité nationale pour le Royaume du Maroc, et notamment s'agissant de la question du Sahara occidental.

Le Président a souhaité préciser cette position, pour l'actualiser au vu des évolutions intervenues (consensus international de plus en plus large et développement économique et social des territoires concernés) et **pour l'inscrire dans le cadre de la vision stratégique que nous avons de notre relation avec le Maroc.**

Ainsi, dans un courrier adressé au Roi du Maroc à l'occasion de la Fête du Trône, le 30 juillet 2024, le président de la République a indiqué qu'il « *considère que le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine* ». Le plan d'autonomie du Maroc de 2007 « constitue la seule base pour aboutir à une solution politique juste, durable et négociée conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies ». La France « *soutient les efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son Envoyé personnel* » à cet égard.

La France souhaite avancer sur le plan diplomatique - nous soutenons les efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son Envoyé personnel en ce sens – **et accompagner la poursuite du développement économique et social, mais aussi culturel et éducatif de cette région** qui doit, selon les termes du droit international, se faire au bénéfice des et en consultation avec les populations locales.

1. Coopération économique

→ **Le Maroc est le 1^{er} partenaire commercial de la France en Afrique du Nord (1^{er} client, et 1^{er} fournisseur), et son 19^e partenaire commercial dans le monde. La France est le 1^{er} partenaire commercial du Maroc dans le monde, son 1^{er} client et 2^e fournisseur.**

→ La France est le premier investisseur étranger au Maroc, le premier pourvoyeur de recettes touristiques, le premier pays d'origine des transferts de devises des Marocains résidant à l'étranger, et **le Royaume du Maroc est le premier investisseur africain en France**

→ Près de 1 000 entreprises françaises sont présentes sur le territoire marocain, représentant près de 150 000 emplois directs ;

→ Nos échanges commerciaux ont doublé en dix ans. La France reste notamment la première destination des exportations automobiles marocaines, premier produit d'exportation du Maroc.

Les échanges commerciaux entre la France et le Maroc ont progressé et s'élevaient en 2023 à 14,1 Mds€, soit +5% par rapport à 2022. Cette croissance est portée par les **importations françaises de matériels de transports**, notamment automobiles, dans un contexte de montée en puissance de l'industrie automobile marocaine depuis les années 2010.

Les exportations françaises vers le Maroc ont aussi progressé depuis 2021 (9,1% de nos ventes, 6,7 Mds€ en 2023, soit + 9% entre 2019 et 2023), **tirées par les ventes de céréales et de blé**, alors que la guerre en Ukraine a conduit le Maroc à repenser ses chaînes d'approvisionnement en céréales en favorisant les producteurs français. La France exporte aussi des matériels de transport (24% en 2023) incluant des pièces automobiles.

Principal pourvoyeur de devises du Royaume, la France demeure le premier investisseur étranger au Maroc (stock d'IDE de 8,1 Mds€ fin 2022), devant les Emirats arabes unis, l'Espagne, la Suisse et le Koweït. Le Maroc représente ainsi la **1^{ère} destination des IDE français en Afrique**, avec la quasi-totalité des entreprises du CAC-40 et 1 300 filiales françaises implantées. Même s'ils touchent tous les domaines de l'économie marocaine, les investissements français au Maroc sont surtout **concentrés dans l'immobilier, l'industrie (dont l'automobile), le commerce et les activités financières.**

Si les investissements marocains en France restent encore modestes par rapport à leur potentiel, **le stock d'IDE marocain est passé de 372 M€ à 1,8 Md€ entre 2015 et 2022, faisant du Royaume le premier investisseur africain en France.** En 2023, Business France, l'agence au service de l'internationalisation de l'économie française, a pu accompagner 17 investisseurs marocains en France. La majorité des projets concernent des activités liées à des centres de décision, reflet de la **position stratégique de la France comme porte d'entrée vers le marché européen** pour les entreprises nord-africaines.

Les secteurs de coopération sont nombreux, en particulier dans des **domaines clés pour préparer l'avenir : transformation numérique de nombreux secteurs d'activité, décarbonation de l'économie, agriculture et gestion optimisée des ressources en eau** rendue nécessaire par l'important stress hydrique que connaît le pays. **Notre partenariat économique se veut d'égal à égal**, avec plusieurs projets menés dans une logique de colocalisation industrielle mutuellement bénéfique à l'image de ce qui a été accompli dans le secteur automobile et aéronautique ces dernières années.

2. Coopération en matière de transition énergétique

Depuis 2010, **le partenariat énergétique entre la France et le Maroc est une des pierres angulaires de la relation bilatérale**, un atout pour l'Afrique et l'Europe. Le Royaume du Maroc a pour objectif d'atteindre 52% d'énergies renouvelables d'ici 2030. La France souhaite contribuer à la mise en œuvre de cet objectif en créant un **cadre de coopération privilégié pour l'innovation et le développement des technologies énergétiques bas carbone**, abordables et fiables.

La France et le Maroc sont très engagés dans la transition énergétique, comme en témoigne l'objectif marocain de réduction des émissions de gaz à effets de serre de 45%. Le Maroc et la France collaborent au sein de la Powering Past Coal Alliance pour accélérer la sortie du charbon à l'échelle mondiale. La France sortira totalement du charbon en 2027, et le Maroc s'est engagé à ne plus construire de nouvelles centrales. Le Maroc montre une ambition forte en matière d'énergies renouvelables, et souhaite porter la part des renouvelables dans sa production d'électricité à 52% d'ici 2030.

La France et le Maroc collaborent aussi très étroitement dans le domaine de l'hydrogène décarboné : un partenariat structurant entre l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), la Société d'Accélération du Transfert de Technologies de Paris-Saclay (SATT Paris-Saclay) et l'Agence Française de Développement (AFD) a été signé en juillet 2024 afin de faire émerger des projets de recherche appliquée et d'innovation collaboratifs franco-marocains dans la filière de l'hydrogène décarboné.

L'Agence Française de Développement (AFD) et le Maroc ont également signé un accord en 2023 portant sur un vaste programme « transition budgétaire verte » consistant en un prêt de 80 millions d'euros au Maroc, assorti d'une subvention d'assistance technique de 2 millions d'euros. Ce nouveau programme vise à renforcer les moyens et les capacités institutionnelles dans plusieurs domaines, dont l'étiquetage climat du budget, la commande publique, les émissions obligatoires vertes de l'État et le pilotage durable des établissements et entreprises publics. **Le Maroc est le premier pays d'intervention du groupe AFD dans le monde, avec 3,7 milliards d'euros engagés à fin 2021, répartis entre 48 emprunteurs.**

3. Coopération en matière de transports

La France et le Maroc coopèrent pour le développement du transport urbain, ferroviaire, routier et maritime. Implantée de longue date au Maroc, la filière française des transports a contribué aux principales réalisations emblématiques des deux dernières décennies. En témoigne par exemple **la ligne à grande vitesse (LGV) Casablanca-Tanger via Rabat (186 km), inaugurée en 2018.**

4. Coopération dans le domaine agricole et en matière d'adaptation au changement climatique

Après la signature de deux accords en 2024, un nouvel arrangement administratif doit être signé. Démontrant l'**excellente dynamique de la coopération franco-marocaine**, ce nouvel arrangement permettra de fixer les axes prioritaires de coopération entre nos deux pays, dans les domaines agricole et forestier via la mise en place d'un comité mixte.

Cette visite d'État doit permettre de **renforcer la coopération entre les acteurs privés du secteur agricole**, grâce au lancement de projets de recherche et développement pour l'adaptation des cultures au dérèglement climatique, la structuration des filières agricoles, l'utilisation durable de produits fertilisants ou encore le développement de production de biochar au Maroc.

5. Coopération dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre l'immigration irrégulière

Les mobilités entre nos deux pays et la gestion des migrations sont un volet important de notre coopération. La France et le Maroc sont confrontés à un défi global, qui se retrouvent l'un et l'autre en situation de pays de transit et de destination.

La coopération entre la France et le Maroc en matière migratoire est régie par le « groupe migratoire mixte permanent » (GMMP), qui constitue un cadre de dialogue, de concertation et de décision souple et adaptable aux évolutions rapides des migrations. Créé en 2017 et composé de plusieurs sous-comités (notamment lutte contre les filières ; facilitation de la migration légale ; emploi ; affaires consulaires, identifications et retours ; mineurs non-accompagnés), le GMMP s'est réuni pour le 6^e fois dans sa formation plénière, le 3 octobre 2024.

6. Coopération éducative

Le ministère marocain de l'Éducation a adopté une réforme qui prévoit la réintroduction du français dans tous les cycles d'enseignement, et ce, dès le plus jeune âge. C'est dans ce contexte dynamique, et à l'occasion de cette visite d'État, qu'une **déclaration d'intention franco-marocaine pour la coopération dans l'éducation 2024-2026** doit être signée.

La France et le Maroc coopèrent dans le but d'améliorer la qualité et les performances de leurs systèmes éducatifs respectifs à travers trois outils principaux :

→ Le **dispositif d'enseignement scolaire français au Maroc** de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui scolarise à la rentrée scolaire 2024 **près de 49 000 000 élèves dont deux tiers sont marocains**. Il est constitué de **42 établissements** qui emploient plus de 3 465 enseignants.

Il représente ainsi plus de 12% du réseau mondial, le plaçant comme deuxième réseau mondial en termes d'effectifs. C'est **le premier réseau en nombre d'établissements en gestion directe**. Les bacheliers des lycées français au Maroc **choisissent pour 70% d'entre eux la France comme destination pour leurs études**.

→ Le **programme d'excellence franco-marocain de bourses pour les grandes écoles françaises** a pour objectif d'encourager l'excellence en classes préparatoires aux grandes écoles par l'octroi de bourses. **La France verse une Bourse de couverture sociale (BCS) qui s'ajoute à la bourse au mérite du ministère marocain de l'Éducation**. Ce système permet à ces étudiants de bénéficier du statut de Boursiers du gouvernement français. Elle leur donne accès à la gratuité des frais de visa, au remboursement des frais de dossier Campus France, à l'exonération des droits d'inscription dans les établissements français publics d'enseignement supérieur, à l'exonération des frais différenciés pour les étudiants extracommunautaires, à la prise en charge de l'assurance maladie en France et à la facilitation de logement en CROUS. **Depuis 2018, le SCAC a ainsi accompagné plus de 1 200 étudiants marocains, représentant un budget total de près de 4M€.**

→ L'Agence française de développement (AFD) est également très présente au Maroc dans le domaine éducatif. Entre 2017 et 2023, elle a accompagné la stratégie en matière d'éducation établie par le Maroc avec **un prêt de 80M€** et une **subvention de 1,5M€**. Le nouveau «Plan Éducation 2026» marocain prévoit un **nouveau prêt de 130M€** et une **nouvelle subvention à hauteur de 4,7M€** afin d'accompagner le déploiement de la Feuille de Route 2022-2026 du MENPS.

7. Coopération universitaire

La France est la première destination des étudiants marocains pour des études à l'étranger et connaît une attractivité croissante.

Avec plus de 45 000 étudiants marocains en France en 2022-2023, le Maroc constitue **le premier pays d'origine des étudiants étrangers en France** (11% du total). Ce chiffre a connu une évolution de +13% sur la période 2017-2022, signe de **l'attractivité du système d'enseignement supérieur français**.

Si les étudiants marocains sont fortement représentés dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en France, **leur présence se démarque en particulier dans les écoles d'ingénieurs ainsi que dans les écoles de commerce :**

→ Dans les écoles d'ingénieurs, on comptait plus de 6 000 étudiants marocains (contre moins de 3 000 étudiants chinois, deuxième contingent) en 2022, chiffre en augmentation de +26% sur la période 2017-2022.

→ Dans les écoles de commerce, le Maroc constitue le deuxième pays d'origine des étudiants étrangers, dépassé de très peu par la Chine (8 337 étudiants chinois en 2017-2023 contre 8 058 étudiants marocains). La présence marocaine dans les écoles de commerce a connu une très forte croissance avec 95% d'augmentation entre 2017 et 2022.

Alors que les écoles d'ingénieurs françaises fournissent un débouché historiquement ancré pour les étudiants marocains notamment formés dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) du pays, la mobilité de ceux-ci dans les écoles de commerce marque une nouvelle étape.

D'importants programmes d'appui à la mobilité sont déployés par la France afin de garantir des échanges étudiants de haut niveau.

L'enveloppe de bourses consacrée au Maroc est la plus importante du réseau diplomatique français et permet de soutenir environ 900 étudiants marocains, à travers :

→ Des bourses d'excellence cofinancées avec l'État marocain, pour les grandes écoles françaises, destinées aux étudiants marocains issus des CPGE et lauréats de concours (X-ENS, Centrale, Mines et ponts, Banque Commune d'Épreuves, etc) ;

→ Des bourses du gouvernement français attribuées, chaque année, dans le cadre de doubles diplômes, à des élèves d'écoles d'ingénieurs et, depuis 2021, à des étudiants en master délivrés dans des universités ;

→ Des bourses doctorales dans le cadre d'un Fonds Équipe France (FEF) afin de soutenir la politique de formation d'enseignants-chercheurs à la suite du départ à la retraite de nombreux doctorants francophones.

La France et le Maroc œuvrent conjointement à la structuration d'une offre universitaire adaptée aux besoins du pays et du continent africain.

La France soutient le développement des universités marocaines, confrontées à un phénomène de forte croissance de leur population étudiante (+10 à 15% par an) et à une diminution de l'encadrement des établissements d'enseignement supérieur. Outre plusieurs **centaines de formations diplômantes**, la plateforme numérique «**Maroc Université Numérique**» (MUN), incluant la plupart des universités publiques marocaines a été créée en 2017, en partenariat avec le groupement d'intérêt public (GIP) «**France université numérique**».

Depuis 2013, de nombreux établissements d'enseignement supérieur français se sont implantés au Maroc pour former sur place les futures élites du pays et de la sous-région, soutenir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et appuyer la stratégie du Maroc visant à devenir une plate-forme régionale de l'enseignement supérieur pour l'Afrique subsaharienne. Le réseau «**Africa Sup**» réunit ainsi plusieurs **établissements physiquement installés au Maroc** : l'ESSEC Rabat, l'École Centrale Casablanca, l'EM Lyon Casablanca, EMINES, EIGSI-Casablanca, Toulouse Business School et l'École des Arts et Métiers Rabat. Ce label permet de mutualiser les campagnes de communication et de promotion des établissements et d'ouvrir des centres d'examen communs, essentiellement en Afrique subsaharienne.

On recense environ **280 accords de double-diplômes** entre établissements d'enseignement supérieur français et marocains. **L'objectif serait d'atteindre 500 double-diplômes à l'horizon 2030** et d'étendre la reconnaissance des diplômes obtenus au Maroc par les établissements français grâce aux alliances interuniversitaires.

L'enjeu est désormais d'appuyer le développement de la **formation par alternance**. Les universités françaises se montrent prêtes à partager leur expertise dans ce domaine et les entreprises françaises installées au Maroc devraient pouvoir accueillir des apprentis.

En matière de coopération universitaire et d'enseignement supérieur, une déclaration d'intention sera signée, dans le cadre de la visite d'État, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche français et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation marocain.

8. Coopération en matière de recherche et d'innovation

La France est le 1^{er} partenaire scientifique du Maroc (près de 13 000 co-publications sur la période 2013-2022). Deux programmes de coopération essentiels sont menés avec le Maroc. Le **partenariat Hubert Curien (PHC) bilatéral «Toubkal»**, d'une part, programme-phare de la coopération qui a pour but de valoriser des recherches innovantes ayant un impact sur le développement durable. Le **PHC régional «Maghreb»** d'autre part, auquel participe le Maroc depuis sa création en 2012, et qui a vocation à encourager davantage de mobilités inter-Maghreb.

Le Maroc héberge par ailleurs deux centres importants pour la recherche scientifique : **l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**, avec compétence sur l'Égypte et le Liban, ainsi que le **Centre de coopération en recherche agronomique pour le Développement (CIRAD)**.

L'objectif est de développer la coopération dans les **domaines scientifiques innovants prioritaires : eau, transition écologique, intelligence artificielle**. Cet objectif devrait se concrétiser par des **laboratoires communs de recherche** mais aussi par le renforcement du dispositif **CIFRE France-Maroc**, afin de nouer des liens plus étroits entre les entreprises françaises, principalement installées au Maroc, et les institutions marocaines de recherche.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS), le **Centre Jacques-Berque de Rabat (CJB)** participe au **renouvellement de la recherche française en islamologie**, notamment à travers la tenue d'écoles doctorales, de cours de langues locales, ainsi que par l'accueil de boursiers en islamologie.

Le MEAE soutient en 2024 **trois missions archéologiques au Maroc** : Casablanca (ex-mission Littoral), Rirha, Tinmal.

La France et le Maroc apportent également un soutien tout particulier aux écosystèmes innovants des deux pays.

Lundi 28 octobre 2024

- 17h30** Arrivée de M. le Président de la République et Mme Brigitte MACRON à la place du Mechouar.
Cérémonie d'accueil officielle de M. le Président de la République et Mme Brigitte MACRON.
- 18h45 – 19h45** Entretien en tête-à-tête du Président de la République avec Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc.
Palais royal de Rabat
- 20h00 – 20h30** Cérémonie de signatures d'accords en présence du Président de la République et Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc.
Résidence des Hôtes Royaux

Mardi 29 octobre 2024

- 09h30** Entretien de M. le Président de la République avec M. Aziz AKHANNOUCH, Chef du gouvernement du Royaume du Maroc.
Résidence des Hôtes Royaux
- 09h40** Entretien de M. le Président de la République avec M. Rachid TALBI EL ALAMI, Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc.
Résidence des Hôtes Royaux
- 09h50** Entretien de M. le Président de la République avec M. Mohamed OULD ERRACHID, Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc.
Résidence des Hôtes Royaux
- 10h15** Moment de recueillement de M. le Président de la République et Mme Brigitte MACRON au Mausolée Mohammed V en présence de M. Mohamed YACOUBI, Wali de la région Rabat-Salé et Gouverneur de la Région de Rabat.
Mausolée Mohammed V, Rabat
- 11h10** Discours de M. le Président de la République devant le Parlement du Royaume du Maroc.
Parlement marocain, Rabat
- 12h30** Déjeuner du Président de la République et Mme Brigitte MACRON autour d'une délégation culturelle franco-marocaine.

- 14h45** Clôture des Rencontres entrepreneuriales Maroc-France
– Secteurs stratégiques d’avenir par M. le Président de la République.
Auditorium de l’Université Internationale de Rabat
- 16h00** Séquence « Gaming » en présence de professionnels français
et marocains, tant au plan de l’industrie créative que des joueurs.
Parvis de l’Université internationale de Rabat
- 20h30** Dîner d’État offert par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en l’honneur
du Président de la République et de Mme Brigitte MACRON.
Palais royal

Mercredi 30 octobre 2024

- 10h20** Échange sur la sécurité alimentaire et l’agriculture durable en Afrique
avec des étudiants marocains et africains.
Fondation OCP
- 12h45** Discours du Président de la République devant la communauté française
du Maroc.
Jardins de la Résidence de France

DÉLÉGATION OFFICIELLE

1. M. Bruno RETAILLEAU

Ministre de l'Intérieur

2. Mme Anne GENETET

Ministre de l'Éducation nationale

3. M. Jean-Noël BARROT

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

4. Mme Rachida DATI

Ministre de la Culture

5. M. Sébastien LECORNU

Ministre des Armées et des Anciens combattants

6. M. Antoine ARMAND

Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

7. Mme Annie GENEVARD

Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

8. M. Patrick HETZEL

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche

9. Mme Olga GIVERNET

Ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, chargée de l'Énergie

PARLEMENTAIRES ET ÉLUS

10. Mme Naïma MOUTCHOU

Députée du Val-d'Oise (4^e circonscription) et Vice-Présidente de l'Assemblée nationale

11. M. Bruno FUCHS

Député du Haut-Rhin (6^e circonscription) et Président de la Commission des Affaires étrangères

12. M. Karim BEN CHEIKH

Député des Français établis hors de France (9^e circonscription) et ancien Président du Groupe d'amitié France-Maroc de l'Assemblée nationale

13. M. Christian CAMBON

Sénateur du Val-de-Marne (Île-de-France) et Président du groupe d'amitié France-Maroc du Sénat

ANCIENS MINISTRES ET ÉLUS

14. M. Hubert VÉDRINE

Ancien ministre

15. Mme Elisabeth GUIGOU

Ancienne ministre

16. M. Jean-Louis GUIGOU

Président de l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen

17. Mme Yamina BENGUIGUI

Ancienne ministre déléguée

18. Mme Sarah EL HAÏRY

Ancienne ministre déléguée

19. Mme Nadia HAI

Ancienne ministre déléguée

20. Mme Nicole GUEDJ

Ancienne secrétaire d'État

21. Mme Fiona LAZAAR

Ancienne députée

22. M. M'jid EL GUERRAB

Ancien député

ADMINISTRATION

23. M. Bertrand DUMONT

Directeur général du Trésor

24. M. Gérard MESTRALLET

Envoyé spécial pour le projet de couloir logistique d'intégration entre l'Europe et l'Asie (Imec)

25. Mme Bariza KHIARI

Représentante personnelle du Président de la République et Présidente de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH)

26. Mme Anne GRILLO

Directrice de l'Afrique du Nord – Moyen-Orient au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

27. Mme Marie-Anne BARBAT-LAYANI

Présidente de l'Autorité des marchés financiers au ministère de l'Economie et des Finances

28. Mme Dora CATTUTI

Sous-directrice d'Afrique du Nord au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

29. Mme Samira DJOUADI

Conseillère au Conseil économique social et environnemental et fondatrice de l'association Tous en Stage

ACTEURS INSTITUTIONNELS

30. Mme Audrey AZOULAY

Directrice générale de l'UNESCO

31. Mme Élisabeth CLAVERIE de SAINT MARTIN

Présidente-directrice générale du Centre de Coopération internationale en Recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

32. M. Patrick MARTIN

Président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

33. M. Rémy RIOUX

Directeur général de l'Agence française de développement (AFD)

34. Mme Claudia SCHERER-EFFOSSE

Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

35. Mme Valérie VERDIER

Directrice de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

REPRÉSENTANTS DU MONDE ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

36. M. Bertrand AMAR

Directeur e-sport de Webedia

37. M. Frédéric ARNAULT

Président-directeur général de la division Horlogerie du groupe LVMH et directeur général délégué de Financière Agache

38. Mme Estelle BRACHLIANOFF

Directrice générale de Veolia

39. M. Christian DARGNAT

Fondateur et Président-directeur général d'Alphée Consulting

40. M. Benjamin DAVID

Fondateur et Président-directeur général de XSun

41. M. Dominique DELPORT

Fondateur et Président-directeur général d'Arduina Partners

42. M. Hervé DERREY

Président-directeur général de Thalès Alenia Space (TAS)

43. Mme Anne DEVOUASSOUX

Directrice du studio Spiders et Présidente du Syndicat national du Jeu vidéo

44. M. William ELDIN

Co-fondateur et Président-directeur général de XXII

45. M. Pierre-Etienne FRANC

Co-fondateur et directeur général de Hy24

46. M. Laurent GERMAIN

Directeur général d'Egis

47. M. Franck GHRENASSIA

Président de Segula Technologies

48. M. Olivier GINON

Directeur général de GL Events

49. M. Damien HAVARD

Fondateur et Président-directeur général de HDF Energy

50. Mme Christelle HEYDEMANN

Directrice générale d'Orange

51. Mme Vanessa KAPLAN
Déléguée générale du Syndicat national du Jeu vidéo

52. M. Jean-Christophe KERDELHUÉ
Fondateur et Président de NW

53. M. Ramzi KHIROUN
Ancien porte-parole, membre du comité exécutif et directeur des relations extérieures de Lagardère SCA

54. M. Désiré KOUSSAWO
Président de France eSports

55. M. Faouzi LAMDAOUI
Directeur des relations institutionnelles et publiques pour la zone Afrique – Moyen-Orient de Veolia

56. M. Philippe LE GRAND
Président d'InfraNum

57. M. Christian LE ROUX
Secrétaire général de M2i Lifescience

58. Mme Justine LIPUMA
Co-fondatrice et Présidente-directrice générale de Mycophyto

59. Mme Catherine MacGREGOR
Directrice générale d'ENGIE

60. M. Johan MANKA
Co-fondateur et Président-directeur général de MK Energies

61. M. Ross McINNES
Président du conseil d'administration de Safran

62. M. Hervé MARTEL
Directeur général du Port de Marseille Fos

63. Mme Marie-Laure MAZAUD
Présidente-directrice générale de STOA

64. M. Olivier MAZZUCHELLI
Président-directeur général de Transavia

65. M. Benoit PIÉTREMENT
Président d'Intercéréales

66. M. Henri POUPART-LAFARGE
Président-directeur général d'Alstom

67. M. Patrick POUYANNÉ
Président-directeur général de TotalEnergies

68. M. Jean-Philippe PUIG
Directeur général d'Avril

69. M. Axel REINAUD
Co-fondateur et Président-directeur général de Netzero

70. M. Rodolphe SAADÉ
Président-directeur général du groupe CMA CGM

71. Mme Marie-Christine SARAGOSSE
Présidente-directrice générale de France Médias Monde

72. Mme Sabrina SOUSSAN
Présidente-directrice générale de SUEZ

73. M. Thomas TRIOMPHE
Vice-Président exécutif Vaccins de Sanofi

74. M. Pierre VANSTOFLEGATTE
Directeur général de Colas

75. M. Wouter VAN WERSCH
Président d'Airbus International

76. M. Julien VILLEDIEU
Fondateur et Président de Level Link Partners

REPRÉSENTANTS DU MONDE ARTISTIQUE, CULTUREL, SPORTIF, UNIVERSITAIRE, SCIENTIFIQUE ET ASSOCIATIF (56)

Artistes, écrivains et representants du monde culturel

77. M. Karim AMELLAL
Ecrivain et enseignant à Sciences Po,
Ambassadeur délégué interministériel à la Méditerranée

78. Mme Abigail ASSOR
Ecrivaine

79. M. Pierre ASSOULINE
Journaliste et chroniqueur de radio

80. M. Jacques ATTALI
Ecrivain, économiste et chef d'orchestre

81. Mme Nour AYADI

Pianiste

82. M. Nabil AYOUC

Réalisateur

83. M. Ali BADDOU

Animateur de radio et de télévision

84. M. François-Marie BANIER

Ecrivain, photographe, dessinateur, peintre et acteur

85. M. Tahar BENJELLOUN

Ecrivain et poète

86. M. Yannis CHEBBI

Co-fondateur et directeur d'Electron Libre Productions

87. M. Pierre-Olivier COSTA

Président du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM)

88. M. Gérard DARMON

Acteur et chanteur

89. M. Jamel DEBBOUZE

Humoriste et acteur

90. M. Pierre DUBREUIL

Directeur général du Domaine national de Chambord

91. M. Pascal HOUZELOT

Producteur

92. M. Frédéric JOUSSET

Fondateur et Président d'Art Explora et d'ArtNova

93. M. Jack LANG

Président de l'Institut du Monde Arabe

94. LARTISTE

Rappeur, chanteur et auteur-compositeur-interprète

95. M. Bernard-Henri LÉVY

Ecrivain, philosophe et réalisateur

96. Mme Arielle DOMBASLE

Actrice, chanteuse, réalisatrice et scénariste

97. M. Azad LUSBARONIAN

Directeur du développement de l'école ISART Digital

98. M. Edgar MORIN

Ecrivain, sociologue et philosophe

99. Mme Sabah ABOUESSALAM

Sociologue de l'urbain

100. Mme Rajaa MOUSSADIK

Fondatrice du Salon du Monde Arabo-Amazigh

101. M. Gilles PÉCOUT

Président de la Bibliothèque nationale de France

102. Mme Leïla SLIMANI

Ecrivaine et journaliste

103. M. Éric TOLEDANO

Réalisateur et scénariste

104. Mme Kim YOUNES

Présidente de TV5 Monde

Universitaires et scientifiques

105. M. Sébastien ABIS

Chercheur associé à l'Institut de Relations internationales et stratégiques (IRIS) et Directeur du Club DEMETER

106. M. Driss AÏTYOUSSEF

Docteur en droit public et expert des questions de sécurité globale

107. M. Abdelhakim ARTIBA

Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

108. M. Laurent CHAMPANEY

Directeur général de l'École nationale supérieure d'arts et métiers et Président de la Conférence des Grandes écoles

109. Mme Laura CHAUBARD

Directrice générale de l'École polytechnique

110. M. Claude GRISCELLI

Ancien Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et Président de l'Institut des maladies génétiques

111. M. Sébastien LEVÊQUE

Directeur d'XP School

112. M. Luis VASSY

Directeur de Science Po Paris

113. M. Rachid YAZAMI

Physico-chimiste et inventeur, récipiendaire du Prix Draper 2014 de l'Académie nationale américaine d'ingénierie

Tissu associatif

114. M. Jean-Marc BORELLO

Fondateur et Président du directoire du groupe SOS

115. M. Abdelaali EL BADAOUI

Président et fondateur de l'association Banlieues Santé

116. M. Marc EISENBERG

Président de l'Alliance israélite universelle (AIU)

117. M. Christian MASSET

Président de la Mission laïque française (MLF)

Sportifs

118. M. Abdelatif BENZAZZI

Ancien joueur de rugby à XV professionnel, Président de l'association Noor au Maroc et vice-Président de la Fédération française de rugby (FFR)

119. Mme Iris ELBAZIS

Joueuse eSport – Equipe Solary

120. Mme Lou HENGUELLE

Joueuse eSport – Equipe Zerance et championne de France de débat

121. M. Sofiane OUMIHA

Boxeur professionnel, multiple vice-champion olympique et champion du monde

122. M. Teddy RINER

Judoka professionnel, multiple champion olympique, champion du monde, et champion d'Europe

Visite du Président de la République au Maroc

14 et 15 juin 2017 – Visite du Président de la République à Rabat

15 novembre 2018 – Visite à l'occasion de l'inauguration de la LGV Tanger – Casablanca

Visites de personnalités françaises au Maroc en 2024

M. Éric DUPOND-MORETTI, ministre de la Justice, Garde des Sceaux (31 mai).

M. Franck RIESTER, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, de la Francophonie et des Français de l'Étranger (30 et 31 mai).

M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle [participation au Forum d'affaire franco-marocain] (26 avril).

M. Gerald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer (22 avril).

M. Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire [participation au salon international de l'agriculture de Mèknes] (22 et 23 avril).

M. Franck RIESTER, ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, de la Francophonie et des Français de l'Étranger (4 et 5 avril).

M. Stéphane SÉJOURNÉ, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (26 février).

Visites de personnalités françaises au Maroc en 2023

M. Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (13 et 14 décembre).

Mr. Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, (11 au 13 octobre)

Visites de personnalités françaises au Maroc en 2022

Mme. Catherine COLONNA, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (15 et 16 décembre)

M. Olivier BECHT, ministre délégué en charge du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'Étranger (18-20 octobre)

M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (11 mai)

Visites de personnalités françaises au Maroc en 2021

M. Franck RIESTER, ministre délégué en charge du Commerce extérieur et de l'Attractivité (22 et 23 novembre)

M. Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports (25-26 mars)

Visites de personnalités françaises au Maroc en 2020

M. Eric DUPOND-MORETTI, garde des Sceaux, ministre de la Justice (6 et 7 décembre)

M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (9 novembre, 1^{er} et 2 mars)

M. Gerald DARMANIN, ministre de l'Intérieur (15 et 16 octobre)

M. Franck RIESTER, ministre délégué en charge du Commerce extérieur et de l'Attractivité (11 et 12 octobre)

Mme Florence PARLY, ministre des Armées
(6 février)

M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance (31 janvier)

Visites de personnalités françaises au Maroc en 2019

M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères (21 novembre, 8-10
juin)

Mme Frédérique VIDAL, ministre de
l'Enseignement supérieur, de la Recherche et
de l'Innovation (12 juillet)

Visites de personnalités françaises au Maroc en 2018

M. Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire
d'État en charge du Tourisme, des Français
de l'étranger et de la Francophonie (Sommet
Africités à Marrakech le 22 novembre et
Conférence internationale sur les migrations
le 10 décembre)

M. Christophe CASTANER, ministre de
l'Intérieur (15-16 novembre)

M. Emmanuel MACRON, président de la
République française (15 novembre)

M. Gérard LARCHER, président du Sénat,
et M. François de RUGY, président de
l'Assemblée nationale (22-23 juin)

M. Olivier DUSSOPT, secrétaire d'État auprès
du ministre de l'Action et des Comptes
publics (21-23 juin)

M. Stéphane TRAVERT, ministre de
l'Agriculture et de l'Alimentation (22-24 avril)

M. François de RUGY, président de
l'Assemblée nationale (14-15 janvier)